

Publié le 02/10/2018 à 03:55, Mis à jour le 02/10/2018 à 07:57

Syndicat Ogea : un projet sur le site du château Grassio

Environnement

f Partager

🐦 Tweeter

G+ Partager

✉

🗨 Commenter

S'ABONNER



Lors d'une réunion de chantier de toutes les parties prenantes. / Photo DDM Guy Castagna.

Dans le cadre de l'appel à projet «Restaurons et valorisons les zones inondables» initié par l'Agence de l'eau, la région avait lancé, au printemps 2016, une étude dans le but d'analyser les champs d'expansion de crues en amont de Vic-Fezensac. Le président du syndicat de l'Osse-Gélize-Auzoue Gérard Mimalé explique : «Suite à cette étude, la création d'une zone test en amont de Vic-Fezensac est créée afin d'accentuer les phénomènes d'expansion de crue de l'Osse». Alain Antonioli, représentant de l'Office national des forêts et de l'Etat, indique : «Etant forêt domaniale, je suis là pour la protection de la forêt. Cela se passe bien et avance dans des conditions idéales grâce au temps. Ce projet impacte 3 parcelles forestières sur 5 hectares. Je suis là également pour un appui technique». Le stockage d'eau est de l'ordre d'1 million de mètres cubes d'eau. Ce projet est en cours de réalisation et devrait durer environ six semaines. Un travail colossal, quand on sait que ce ne sont pas moins de 10.000 m³ de terre qui sont évacués sur des parcelles agricoles. Ces travaux sont financés à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la région Occitanie. Ils ont été scindés en 2 lots, dont le premier de terrassement et de génie végétal attribué à l'entreprise Montieux, de Vic-Fezensac (tous leurs engins sont à l'huile bio). Le second est la création d'une passerelle sur l'Osse par la société Inexence, de Labarthe-sur-Neste. Le syndicat a racheté les parcelles aux propriétaires pour lancer ce chantier. Le chemin de randonnée sera engazonné avec une rangée d'arbres tout le long de la berge. Michel Espié, le maire de Vic, a souligné : «Sur ce grand chantier, nous passons de Roquebrune à Vic-Fezensac. Je suis persuadé que les promeneurs vont apprécier ce chemin de randonnée». Benoît Desenlis, le maire de Roquebrune, est également satisfait de cette réalisation : «Un projet intéressant pour protéger Vic et pour pouvoir allier intérêt public avec un chemin de randonnée supplémentaire qui est une bonne initiative». La création du site est à la charge du syndicat des rivières et l'entretien est en pourparlers avec l'ONF. Le chantier devrait être terminé dans un mois.

Publié le 15/10/2018 à 03:49, Mis à jour le 15/10/2018 à 08:02

Le risque d'inondation sur le Fezensac est en partie maîtrisé

Société - Syndicat des rivières

 Partager

 Tweeter

 Partager



 Commenter



Le technicien des rivières explique les travaux. / Photo DDM, G. C.

Le président du syndicat des rivières Osse-Gélise, Auzoue Gérard Mimalé a invité Robert Frairet le président de la communauté des communes d'Artagnan en Fezensac, en présence de Sylvain Karimjooy, le technicien. «Sur l'Osse, autour du château Grassio, aménagement de la rivière par des terrassements. Les berges seront effacées pour créer une surverse de l'eau en cas d'inondation. Vic-Fezensac sera protégée lors de crues d'été, mais pas à 100 %, pour des crues hivernales. L'étude a été réalisée par le syndicat des rivières avec un financement de l'Agence de l'eau, de la Région et du Département. Les travaux ont été financés par l'Agence de l'eau et la Région» a rappelé le président Mimalé.

La communauté des communes avait la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, qu'elle a transférée au syndicat des rivières, qui s'est étoffé sur une partie du secteur de l'Armagnac.

«La préoccupation, qui est outre la gestion des milieux aquatiques, est la prévention des inondations. Sur notre communauté des communes deux sont particulièrement concernées, Riguepeu et la forêt domaniale du château de Grassio. Le syndicat, propriétaire d'une partie des terrains et l'ONF de l'autre ont souhaité installer une prévention des crues en inondant ces parcelles» a dit Robert Frairet, qui a ajouté : «Le président Gérard Mimalé a eu l'idée d'inscrire dans le cadre du budget participatif départemental, un parcours de santé sur ce terrain. De plus, il y aura un itinéraire de 7 km. C'est une idée judicieuse de Gérard Mimalé et l'on ne peut qu'engager les électeurs, qui voudront participer à ce vote, à soutenir, jusqu'au 31 octobre, ce projet». Ce dernier conclut : «Il n'en demeure pas moins, que la préoccupation des élus du territoire, est également sur la partie la plus rapprochée de Vic-Fezensac. J'ai écrit à madame la préfète, qui m'a répondu favorablement. Dans la mesure où du foncier venait à se libérer à proximité de Vic, cela serait de maîtriser du foncier pour installer un bassin de rétention en cas de crues plus importantes et qui en fait compléterait la sécurité due à l'initiative du syndicat des rivières sur la forêt domaniale de Grassio».